

## Le Burundi lève une interdiction sur les comptes en devises

PANA, 10/11/2010 - Bujumbura, Burundi - La banque centrale du Burundi a levé mercredi l'interdiction pour les nationaux détenteurs de comptes bancaires en devises fortes de les alimenter en monnaies étrangères de leur choix. L'interdiction prise en juin dernier visait à conserver la suprématie de la monnaie locale dans toutes les transactions sur le territoire national.

En levant cette interdiction, le Burundi veut se conformer progressivement au système de change en vogue dans les autres pays de la Communauté est-africaine de libre échange. Cependant, toutes les transactions sur le territoire national continueront de se faire en monnaie locale.